

PREF 72
14.03.25



Direction Générale Adjointe des Solidarités
Direction des Offres d'accueil
Service Accompagnement des Etablissements et Services

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE

Arrêté n° Dossier 79260 du

Arrêté n° 25/1665 du 14 MARS 2025

Objet : ARRÊTÉ PORTANT PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES ÉVALUATIONS DE LA QUALITÉ DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX DE LA SARTHE, ACCUEILLANT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP, RELEVANT DE L'ARTICLE L. 313-3 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES POUR LES ANNÉES 2025 À 2029.

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.3221-9 relatif à la compétence du Président du Conseil départemental en matière d'action sociale ;

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment ses articles L.312-8 et D. 312-197 et suivants relatifs à l'évaluation et à la qualité des prestations des établissements sociaux et médico-sociaux ;

Vu le décret n° 2021-1476 du 12 novembre 2021, relatif au rythme des évaluations de la qualité des établissements et services médico-sociaux et modifié par décret n°2022-695 du 26 avril 2022 ;

Considérant que, conformément aux textes susvisés, le Président du Conseil départemental, compétent pour autoriser les établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant de sa compétence, doit arrêter la programmation pluriannuelle des évaluations de la qualité des prestations délivrées par ces établissements ;

Vu l'arrêté 23/4904 du 30 juin 2023 portant programmation pluriannuelle des évaluations de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux de la Sarthe, accueillant des personnes en situation de handicap, relevant de l'article L. 313-3 du code de l'action sociale et des familles pour les années 2023 à 2027 ;

Sur proposition du Directeur général des services départementaux ;

Suite de l'Arrêté N° Dossier 79260 du

PRÉF. 73
14.03.25

ARRETE

Article 1 : Le présent arrêté abroge l'arrêté n° 23/4904 du 30 juin 2023 portant programmation pluriannuelle des évaluations de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux de la Sarthe, accueillant des personnes en situation de handicap.

Article 2 : La programmation pluriannuelle des évaluations des établissements et services sociaux et médico-sociaux de la Sarthe accueillant des personnes en situation de handicap, autorisés par le Président du Conseil Départemental, pour la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2029 figure en annexe du présent arrêté.

Cette programmation peut être modifiée, notamment afin de tenir compte de changements intervenus dans la situation des établissements et services concernés.

Article 3 : Les résultats des évaluations effectuées par les organismes compétents, habilités par la Haute Autorité de Santé (HAS), doivent être transmis aux services du Département par courrier recommandé avec accusé de réception et à la HAS via la plateforme SYNAE.

Article 4 : Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Il est également susceptible de faire l'objet d'un recours administratif préalable dans le même délai.

Un recours contentieux peut, ensuite, être formé auprès du tribunal administratif compétent, dans le délai de deux mois suivant le rejet explicite ou implicite du recours administratif.

Article 5 : Le Directeur général des services du Département de la Sarthe est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le Président du Conseil départemental,

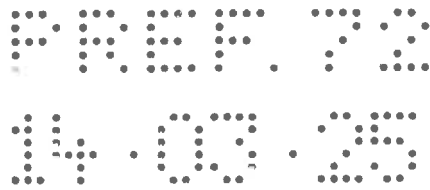


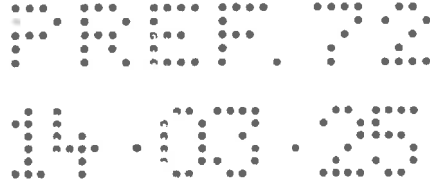
Dominique LE MÈNER

Acte certifié exécutoire compte tenu
de sa réception au contrôle de légalité le : 14 MARS 2025
et de sa publication ou notification le : 18 MARS 2025

Annexe
Relative à la programmation du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2029 de transmission des rapports d'évaluation des établissements sociaux ou médico-sociaux accueillant des personnes en situation de handicap autorisés par le Président du Conseil départemental

Année de transmission du rapport d'évaluation externe	Échéance trimestrielle transmission du rapport	Gestionnaire	ESMS concerné
2025	4ème trimestre	ADAPEI	FH La Maison du Lac La Ferté Bernard
			FH La Maisonneraie Coulaines
			FH La Résidence La Flèche
			FH Les Erables St Mars sous Ballon
			FH Parc et Patio Le Mans
			FH Primevères et Roses Montval/Loir
			FHSA Montval/ Loir
			FHSA Le Mans Métropole
			FHSA La Ferté Ballon
			EANM Les Hêtres Ruaudin
Foyer de vie Les Sorelles Thoiré/Dinan			
SA ESAT Départementale			
SAVS Départemental			
2026	4ème trimestre	ADGESTI	SA-ESAT Catmanor La Chapelle St Aubin
			SAVS La Chapelle St Aubin
			Foyer A. de Saint Exupery
			FH Les Goelands Le Breil Sur Merize
			FHSA Le Breil Sur Merize
			SA ESAT Le Breil Sur Merize
			SAVS Le Breil Sur Merize
			FH Le Cèdre Sablé/Sarthe
			SAAJ Solesmes
			SAVS Sablé/Sarthe
2026	4ème trimestre	APEI	Foyer de vie Le Temps de Vivre Sablé/Sarthe
			Foyer de vie Moulin de la Cour St Pierre Lorouer
			Foyer de vie Précigné
			Dispositif L'Envoi Allonnes
			FH La Tour Aux Fées Allonnes
2026	4ème trimestre	Pôle Santé Sarthe et Loir	Foyer de vie Le Temps de Vivre Sablé/Sarthe
			Foyer de vie Moulin de la Cour St Pierre Lorouer
			Foyer de vie Précigné
			Dispositif L'Envoi Allonnes
			FH La Tour Aux Fées Allonnes
2026	4ème trimestre	Centre Médico Social B. Moreau	Foyer de vie Le Temps de Vivre Sablé/Sarthe
			Foyer de vie Moulin de la Cour St Pierre Lorouer
			Foyer de vie Précigné
			Dispositif L'Envoi Allonnes
			FH La Tour Aux Fées Allonnes





2027	4ème trimestre	ADAPEI	EANM Les Hêtres Ruaudin SA ESAT Départementale EANM St Mars d'Outillé
		La Ruisselée	
2028	4ème trimestre	APAJH	FH J.Bratières La Flèche
		APAJH APAJH APAJH APAJH APAJH	Foyer de vie Dachary Roëzé/Sarthe Foyer de Vie A. Daubian La Flèche SA ESAT Départemental APAJH SAVS SAPFI
2029	4ème trimestre	APAJH	FH Louis Autissier St Calais
		APAJH APAJH APAJH APAJH ANAIIS ANAIIS ANAIIS ANAIIS ANAIIS ANAIIS ANAIIS ANAIIS CHIC EPSM	FH Les Feuillantines Marolles-les-Braults FHSA Départemental APAJH SAVS Départemental APAJH FH La Fontaine Coulaines Foyer de vie La Gauthellerie Sougé Foyer de vie Les Vignes Le Luart Foyer de vie Beaumont/Sarthe Foyer de vie Marcon Foyer de vie Saint-Pavace Foyer de vie Luché Pringé SAVS ANAIIS Foyer de vie Mamers Foyer de vie L'Artimon Le Mans